



PREFET DE LA SAVOIE

RENTRÉE CITOYENNE 2019

Le scarabée, Chambéry-le-Haut

17 octobre 2019



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

La quatrième rencontre départementale des Conseils Citoyens de Savoie s'est tenue le 17 octobre 2019 au Scarabée, à Chambéry. Elle a permis d'apprécier l'évolution de l'activité des Conseils Citoyens depuis leur création en 2015, leurs actions concrètes et la forte implication dans leur fonctionnement des habitants et acteurs locaux.

La présentation d'une action « remarquable », réalisée en 2019, par les cinq Conseils Citoyens des trois villes (Chambéry, Aix-les-Bains et Albertville), a montré « *l'importance de la dynamique participative au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en Savoie* » et mis en exergue « *la convivialité, l'optimisme, l'expertise, la transmission et la cohésion qui caractérisent les actions et concertations engagées* », selon Kaïs Marzouki, chef du bureau de la participation, de la vie associative, de la jeunesse et des sports au Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET).

Cette rencontre organisée par les services de l'Etat (direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations), les trois villes partenaires (Chambéry, Aix-les-Bains et Albertville) et les Conseils Citoyens, sur le thème de « la mobilisation des habitants », a permis par ailleurs d'identifier des pistes d'amélioration du fonctionnement des conseils citoyens (recrutement, concertation plus en amont,), mais surtout d'apprécier la capacité des citoyens à innover pour le bien-être des autres habitants.

Plus de soixante-dix membres des Conseils Citoyens, élus, acteurs institutionnels et associatifs ont participé à cette rencontre du 17 octobre, marquée par plusieurs temps forts :

- ***L'accueil et le message introductif*** délivrés par les élus (Xavier Dullin, Michel Dantin, Sylvie Koska) et le directeur de cabinet du préfet (Jean-Michel Doose),

- **La revue de l'actualité nationale des Conseils Citoyens** et ses modalités de déploiement dans certains QPV du département (emploi, formation, fonds de participation des habitants, ...) présentée par la DDCSPP, (Florent Jambin-Burgalat) et Millenium (Pascale Fresso),
- **L'animation surprise**, organisée par des membres des Conseils Citoyens de Chambéry et pilotée par Dominique Copin (Membre du Collège Habitant du Biollay et Directeur du centre d'animation sociale du Biollay). Elle était fondée sur le partage du point de vue des participants sur des photos particulièrement significatives, choisies par les membres des Conseils Citoyens,
- **La présentation de cinq actions remarquables des Conseils Citoyens** par Philippe Saffré (Conseil Citoyen du Biollay), Isabelle Marre (Conseil Citoyen d'Albertville), Anne-Marie Viscardi (Conseil Citoyen des Hauts de Chambéry), Brigitte Masson (Conseil Citoyen de Bellevue), et Françoise Choirat et Christophe Milhau (Conseil Citoyen d'Aix-les-Bains),
- **Le débat sur la mobilisation des habitants**, animé par Charlotte Roux (Grand- Chambéry) et Florent Jambin-Burgalat,
- **Les messages de conclusion** des élus (Driss Bourida), du CGET (Kaïs Marzouki) et de la DDCSPP (Thierry Pothet)
- Le buffet préparé et servi par les jeunes de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de Savoie (SEAS).

1. ACTIONS REMARQUABLES DES CONSEILS CITOYENS

La séquence dédiée à la présentation des actions remarquables des Conseils Citoyens a permis d'apprécier la diversité des actions menées, leur pertinence et leurs effets au sein des quartiers :

- L'organisation d'un Grand Débat et la restitution du Grand Débat au Biollay, menées par le Conseil Citoyen du Biollay a permis d'impliquer les habitants dans les discussions et de formuler cent deux propositions aux niveaux national et local,
- La participation à la concertation sur les arrêts de bus, menée dans le cadre du programme de réussite urbaine (PRU) par le Conseil Citoyen de Bellevue, bien en amont de la finalisation du projet, a permis de formuler des propositions et d'apprécier la cohérence des décisions projetées au regard des besoins, usages et expériences des habitants,
- La création, en cours, par le Conseil Citoyen des Hauts-de-Chambéry d'une « Malette Emploi », destinée à donner une vue d'ensemble sur les dispositifs d'accès à l'emploi,
- L'atelier de concertation sur le PRU pour l'aménagement des espaces extérieurs et la nouvelle démarche de concertation avec les habitants, organisée en juin 2019 puis renouvelée avec de nombreux habitants, en décembre 2019, par le Conseil Citoyen des quartiers Val des Roses et La Contamine à Albertville. Elles ont permis de recueillir des propositions qui ont été

présentées aux autres habitants et qui ont été la base d'une concertation élargie,

- La troisième édition de la soirée des Saveurs et l'ouverture de l'espace de vie sociale (EVS) de Marlioz, structure associative de proximité ouverte à tous les publics destinés à favoriser le renforcement des liens sociaux et familiaux et les solidarités de voisinage et la coordination des initiatives favorisant la vie collective portées par le Conseil Citoyen de Marlioz.

2. DÉBAT : « LA MOBILISATION DES HABITANTS »

Organisé selon la méthode dite de « l'aquarium » retenue pour faciliter la prise de parole de chacun, le débat a porté sur la mobilisation des habitants par les Conseils Citoyens, thème retenu par les membres du comité d'organisation de la rentrée citoyenne en Savoie (conseillers citoyens, communes, communautés d'agglomération, services de l'Etat, cabinet Millenium).

Les réflexions ont porté sur trois questions (« Pourquoi mobiliser ? », « Sur quoi mobiliser ? » et « Comment mobiliser ? ») auxquelles les participants ont apporté les éléments de réponse suivants, sources d'inspiration mais aussi de réflexions pour les différents Conseils Citoyens ou acteurs institutionnels et associatifs.

Pourquoi mobiliser ?

Cette partie du débat était destinée à inventorier les raisons pour lesquelles les acteurs de la politique de la ville et en particulier les Conseils Citoyens doivent impliquer les habitants des QPV.

Les raisons suivantes ont été exposées :

- parce que la loi Lamy 2014 l'exige,
- parce que la mobilisation permet de recueillir les idées pertinentes des habitants,
- parce que les Conseils Citoyens vivent « *pour mais aussi par* » les habitants,
- parce que la mobilisation génère encore plus de mobilisation (« effet boule de neige »),
- parce que les habitants sont la mémoire d'un territoire et qu'à ce titre, il est nécessaire de leur donner la parole,
- parce que les Conseils Citoyens, les associations de terrain, les collectivités territoriales, l'Etat, ont la volonté de faire prendre conscience aux habitants qu'ils ont droit à la parole et qu'il est primordial de les assurer de leur confiance,
- parce qu'il est indispensable de proposer des projets qui touchent toute la population,
- parce que les habitants disposent de l'expertise d'usage de leur quartier et qu'à ce titre, ils ont

beaucoup à partager,

- parce que la concertation permet de mesurer l'acceptabilité des projets par les habitants mais aussi par les techniciens qui sont à l'écoute des habitants,
- parce que la concertation et la participation aux instances de la politique de territoire traduit la reconnaissance des habitants par les autorités : engagement, capacité à prendre en charge la vie citoyenne, participer aux choix, réaliser et évaluer les actions...

Sur quoi mobiliser ?

Cette partie de débat avait pour vocation de recenser les objets ou thèmes les plus à même de favoriser l'implication ou la participation au sein des quartiers.

Certains participants ont considéré qu'il est possible et important de mobiliser sur tout, pour ouvrir le débat le plus large possible alors que d'autres ont estimé qu'il est plus pertinent de mobiliser sur des sujets précis. A titre d'exemples, il a été cité :

- les projets d'urbanisme et programmes de renouvellement urbain,
- les projets d'aménagement des quartiers (pistes cyclables, ...),
- des soirées festives, des moments d'échanges, ...
- la connaissance des besoins réels des habitants,
- les projets qui touchent tous les gens du quartier,
- la réalisation de projets concrets, par exemple « résidence d'architecte » (CAUE), où les habitants co-construisent quelque chose de concret (ex. mobilier urbain).

Il a aussi été mentionné qu'il est parfois nécessaire de connaître le refus de certains projets par les habitants.

La façon de recenser les idées des habitants a également été évoquée : elle peut se faire de manière classique par les mots (écrit et oral) mais aussi par des dessins, où plus généralement la dimension artistique.

Comment mobiliser ?

La dernière partie du débat avait pour objet de recenser les méthodes de mobilisation existantes et les plus efficaces.

A cette occasion, les différents moyens ou supports de communication ont été évoqués

- réaliser des affiches,

- distribuer des flyers,
- diffuser dans des lieux où les habitants sont nombreux (écoles, marchés, fêtes, ...),
- trouver des personnes ou organismes « relais d'information » (ex. : mission locale, centre social, adultes relais, correspondants de nuit, professionnels de santé, ...),
- organiser un événement (un café, un goûter, ...),
- se déplacer (aller à la rencontre des habitants),
- se positionner dans un lieu bien exposé du quartier et solliciter les gens qui passent,
- se positionner avec un bannière à toutes les sorties de l'école (à la même heure),
- solliciter les services, les techniciens (différents services de la ville, agglomérations, ...),
- communiquer sur les réseaux sociaux du Conseil Citoyen (pour ceux qui en ont un),
- organiser une animation en plein air (ex. : stand, avec distribution de bonbons !),
- création de stands originaux (avec des post-it affichés avec des pinces à linge !) peut attirer et mobiliser.

De façon plus générale, les participants se sont accordés sur l'importance :

- de la dimension ludique des différents moyens de mobilisation,
- de l'information de la presse en amont de certains événements, ainsi que les services de la ville pour la diffusion sur les différents supports (site internet et réseaux sociaux de la ville, panneaux d'affichage, panneaux lumineux, ...),
- penser aux personnes qui n'osent pas prendre la parole et qui ne savent pas lire,
- de ne pas décider à la place des habitants,
- pour les Conseils Citoyens de ne pas s'isoler des autres habitants des quartiers.
- de se rappeler en permanence que rendre les habitants « acteurs » permet à la fois d'avoir une information utile et pertinente dans la prise de décision mais aussi et surtout de générer davantage de satisfaction,
- de prendre en compte le fait que tous les services, les techniciens n'attachent pas la même importance à la parole des habitants,
- d'intégrer les temporalités d'un projet ou d'une démarche : entre « mobiliser » et « faire un retour » aux habitants, le temps peut être loin, parfois problématique, cela peut mettre le Conseil Citoyen dans une situation difficile,
- de mobiliser des publics que l'on ne verrait pas ailleurs,
- de ne pas « oublier » d'informer les Conseils Citoyens et de les d'impliquer le plus en amont possible, dans les projets formulés par la ville et l'agglomération,
- d'adapter le langage des techniciens pour qu'il soit compris par les habitants.

3. CONCLUSION

Les membres des Conseils Citoyens, ainsi que le cabinet Millenium, ont été vivement remerciés par l'Etat et les élus qui considèrent que les Conseils Citoyens, créés par la loi Lamy en 2014 dans les quartiers dits « prioritaires », facilitent l'expression des citoyens et permettent d'améliorer la connaissance des problématiques des quartiers et, souvent, les solutions pour y faire face. L'engagement d'actions concrètes associant les habitants permet d'aller au-delà des constats et de rendre les habitants acteurs de leur quotidien, conférant à chacun tour à tour un rôle de concepteur, réalisateur et bénéficiaire.

Thierry Pothet, directeur de la DDCSPP, a souligné la montée en « *connaissances et en compétences* » inexorables des membres des Conseils Citoyens en 4 ans, et mis en évidence une dynamique qui se renforce fortement et durablement en Savoie. Kaïs Marzouki a fait part de l'appui pris par le CGET sur les expériences des Conseils Citoyens en Savoie pour d'autres territoires ou auprès d'acteurs institutionnels pour montrer les impacts positifs produits pour une démocratie participative en action. Driss Bourida, soulignant l'importance du tutorat, du parrainage et de l'intégration dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, s'est associé à ces marques de reconnaissance du travail des Conseils Citoyens.